Objectifs atteints selon le ministre Barrette, mais à quel prix?
La réalité vécue par les gestionnaires

Résultats du sondage pour la région de Lanaudière

Un an après l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (Loi 10), nous avons sondé nos membres afin de connaître leur avis sur les effets de cette transformation sans précédent du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que sur le climat de travail qui règne dans leur établissement.

Du 6 au 14 avril dernier, 2 534 personnes sur plus de 6 700 membres actifs ont répondu à notre sondage. Voici les résultats de ce sondage pour la région de Lanaudière:

<u>Questions portant sur le processus de réorganisation administrative suite à l'entrée en vigueur de la Loi 10</u>

- 43 % des répondants affirment que leur employeur a été transparent dans le processus de réorganisation administrative.

- Près de 81 % des répondants affirment ne pas avoir été consultés sur la réorganisation de leur service.

- Pour les gestionnaires dont le poste a été aboli des suites de la Loi 10, 60 % des répondants confirment que leur employeur a été réceptif quant à leur préférence d'emploi ou domaine d'activité.

- Plus de 59 % des répondants affirment que leur employeur les informe régulièrement et adéquatement des changements apportés dans l'organisation.

<u>Questions portant sur le climat et la charge de travail</u>

- Près de 75 % des répondants confirment qu'il y a eu une augmentation de leurs responsabilités dans les 12 derniers mois.

- Près de 93 % des répondants affirment travailler plus de 35 heures par semaine. De ce nombre, 24 % travaillent entre 41 et 45 heures, 36 % travaillent entre 46 à 50 heures et près de 17 % travaillent plus de 51 heures par semaine.

Il faut se rappeler que les gestionnaires sont rémunérés à raison de 35 heures par semaine quel que soit le nombre d'heures de travail effectuées et qu'ils ne sont pas admissibles aux heures supplémentaires.

- Près de 53 % des répondants supervisent plus de 26 employés, dont plus de 24 % qui en supervisent plus de 75.

- Près de 69 % des répondants supervisent leurs équipes dans plus de 2 installations. De ce nombre, 29 % des répondants ont des équipes dans plus de 5 installations, dont 16 % dans plus de 10 installations.

- Près de 45 % des répondants parcourent plus de 50 kilomètres par semaine dans le cadre de leur travail. De ce nombre, plus de 32 % parcourent plus de 100 kilomètres par semaine.

- Plus de 25 % des répondants ont en moyenne plus de 6 rencontres d'équipe, de gestion ou avec des partenaires par semaine.

- Au cours de la dernière année, près de 58 % des répondants se sont sentis parfois nerveux et plus de 25 % se sont sentis nerveux la plupart du temps.

- Au cours de la dernière année, plus de 52 % des répondants se sont sentis stressés la plupart du temps, voire tout le temps.

- Au cours de la dernière année, plus de 43 % des répondants se sont sentis parfois déprimés.

- Au cours de la dernière année, près de 62 % des répondants se sont sentis parfois ou pas souvent en contrôle.

- Au cours de la dernière année, près de 63 % se sont sentis parfois ou la plupart du temps motivés au travail.

- Au cours de la dernière année, près de 70 % se sont sentis parfois ou pas souvent heureux au travail.

- 74 % des répondants affirment qu'ils doivent faire preuve de créativité dans leur travail.

- Près de 38 % des répondants affirment avoir la liberté de décider comment faire leur travail.

- Plus de 34 % des répondants affirment pouvoir prendre des décisions de façon autonome.

- Près de 89 % des répondants affirment que leur travail exige d'aller très vite.

- 81 % des répondants affirment que leur employeur ne leur a pas communiqué de façon claire et précise le plan d'organisation (qui fait quoi?).

- Plus de 71 % des répondants affirment ne pas avoir suffisamment de temps pour faire leur travail.

- Plus de 68 % des répondants affirment disposer d'un environnement de travail adéquat.

- Près de 59 % des répondants affirment recevoir des demandes contradictoires de la part des autres ou de leur supérieur immédiat.

- Plus de 80 % des répondants affirment être obligés de se concentrer intensément pendant de longues périodes.

- Plus de 91 % des répondants affirment être souvent interrompus pendant leur travail, leur imposant d'y revenir plus tard afin de le compléter.

- 86 % des répondants affirment que leur travail est très mouvementé.

- Plus de 67 % des répondants affirment être souvent ralentis dans leur travail parce qu'ils doivent attendre que d'autres personnes aient terminé le leur.

- Près de 69 % des répondants affirment que leur supérieur immédiat se soucie du bien-être des personnes qui sont sous son autorité.

- Près de 72 % des répondants affirment que leur supérieur immédiat prête attention à ce qu'ils ont à dire.

- Plus de 54 % des répondants affirment que leur supérieur immédiat met en place des conditions « facilitantes » pour permettre la réalisation du travail.

- Près de 90 % des répondants affirment avoir une relation professionnelle respectueuse avec leur supérieur immédiat.

- Plus de 51 % des répondants affirment bénéficier d'un soutien satisfaisant lors de situations difficiles.

- Plus de 75 % des répondants affirment être en train de vivre ou s'attendent à vivre un changement dans leur situation professionnelle.

- Plus de 72 % des répondants affirment ne pas avoir la latitude et l'autonomie nécessaires pour réaliser leur travail.

- Plus de 45 % des répondants affirment se sentir reconnus et respectés dans leur travail.

- Près de 64 % des répondants considèrent que leur salaire est insatisfaisant.

Nous avons également demandé à nos membres de qualifier le climat de travail à leur établissement sur une échelle de 1 à 10 (1 étant médiocre et 10 étant excellent). La moyenne des réponses est de 5.14 sur 10. À cet égard, plus de 91 % des répondants affirment que le climat de travail s'est détérioré au cours des 12 derniers mois.

L'AGESSS représente, fait la promotion et défend les intérêts et les droits de ses près de 7 000 membres, gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de ses 1 000 membres retraités. Créée en 1970, elle contribue au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion.

Porte-parole :
Monsieur Yves Bolduc
Président-directeur général
450 651-6000, poste 2022
direction@agesss.qc.ca

Pour informations, demandes d'entrevue ou relations médias, nous vous invitons à contacter :
Madame Valérie Pepin
Coordonnatrice du Service des communications et de la formation
450 651-6000, poste 2044
vpepin@agesss.qc.ca